

S.A. D'IETEREN N.V.
rue du Mail 50
1050 Bruxelles
RPM Bruxelles 0403.448.140

**Informations relatives aux résolutions proposées à l'Assemblée générale extraordinaire
de la S.A. D'Ieteren N.V. du 23 décembre 2005**

Résolution 1.3.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur l'absorption par voie de scission partielle de certains actifs et passifs de la S.A. D'Ieteren Lease N.V., filiale de la Société.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la titrisation des activités de D'Ieteren Lease, spécialisée dans le leasing opérationnel à long terme, à destination des particuliers et entreprises, des véhicules des marques distribuées par D'Ieteren Auto. Ce nouveau mode de financement de la flotte et des contrats de location de D'Ieteren Lease a été retenu par le groupe D'Ieteren en raison de ses conditions financières attrayantes et de son aptitude à suivre l'évolution de la taille de la flotte.

La titrisation requiert que la société détenant les actifs à titriser - soit D'Ieteren Lease elle-même - ne détienne pas d'autres actifs que ceux-ci. La résolution proposée a donc pour objet de transférer à la S.A. D'Ieteren tous les actifs et passifs de D'Ieteren Lease autres que ceux identifiés dans le projet de scission du 9 septembre 2005 comme devant rester dans D'Ieteren Lease après scission partielle, sans que celle-ci cesse d'exister.

Résolution 1.4.

Compte tenu de décision prise ci-dessus, la S.A. D'Ieteren va augmenter son capital d'une action ordinaire représentative de l'apport des actifs et passifs scindés effectué par l'actionnaire minoritaire de la S.A. D'Ieteren Lease, les autres actions de cette société étant détenues par elle-même.